

Dans cette 21<sup>ème</sup> édition :

La Gestion différenciée sur le territoire du SMGBO.....	Page 1
La stratégie territoriale bocagère .....	Page 2
En bref.....	Page 2
Agenda.....	Page 2

## Des communes du territoire s'engagent dans une gestion écologique et responsable: La gestion différenciée

Depuis fin 2014, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, accompagne certaines communes dans la mise en œuvre d'une gestion différenciée pour l'entretien de leurs espaces communaux. A ce jour, 11 communes ayant atteint le niveau 3 de la Charte d'entretien des espaces communaux se sont lancées dans ce projet.

### La gestion différenciée, qu'est ce que c'est ?

C'est un outil qui permet d'adapter l'entretien des espaces verts, en fonction de leur nature, de leur situation mais aussi de leur usage. Elle permet de prendre conscience que biodiversité et entretien ne sont pas incompatibles et que sécurité et aspect esthétique ne sont pas synonymes d'éradications de la biodiversité.

 Entretien des espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible

 Il ne s'agit pas d'entretenir moins mais d'entretenir différemment

En permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires sur la commune, cette démarche se veut plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Elle favorise aussi la végétation locale, source de biodiversité.

### Les enjeux: vers un développement durable des territoires

La gestion différenciée des espaces verts est basée sur les principes du développement durable et répond à des préoccupations actuelles.

- **Enjeux écologiques** : Préserver, enrichir et diversifier la biodiversité des espaces, limiter les pollutions, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, gérer les ressources naturelles de la commune ...

- **Enjeux socioculturels** : Valoriser le patrimoine de la commune, améliorer l'identité de la commune, valoriser le savoir-faire des agents, améliorer le cadre de vie des habitants, garantir la sécurité, l'accessibilité et le confort des usagers, sensibiliser à la protection de l'environnement ...

- **Enjeux économiques** : Réduire les coûts, optimiser les moyens humains, matériels et financiers, maîtriser le temps des travaux ...

### Le principe, un système de codification qui traduit les différentes pratiques d'entretien ?

Selon les objectifs émis sur la commune, les espaces verts se voient attribuer un code d'entretien. La codification se fait selon 4 codes, traduisant 4 aspects visuels distincts. Ils traduisent chacun des pratiques d'entretien différentes. Ainsi sur la commune, des espaces horticoles côtoient des zones plus naturelles, à forte valeur écologique.

#### CODE 1: aspect impeccable



Espaces verts situés dans les lieux les plus fréquentés ou à proximité de lieux symboliques. L'entretien y est très régulier. Les espaces sont très fleuris.

#### CODE 2: aspect soigné



Espaces verts traditionnels situés dans des lieux de passages réguliers. L'entretien est limité au maintien de la propreté et de la fonctionnalité des lieux.

#### CODE 3: aspect rustique



Espaces dont le caractère champêtre et naturel est préservé pour maintenir des écosystèmes intéressants. L'entretien y est ponctuel.

#### CODE 4: aspect naturel



Espaces naturels protégés ou non. L'entretien est sommaire et se résume au maintien de la propreté, dans le but de préserver la biodiversité.

## Stratégie territoriale bocagère: pour un nouveau programme Breizh Bocage (2015-2020)

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust s'est engagé en 2009 dans le programme régional Breizh Bocage (2007-2013). Celui-ci a permis la création de plus de 4 000 km de linéaires bocagers en Bretagne, dont environ 135 km se trouvent sur le territoire du Grand Bassin de l'Oust. Cette dynamique n'aurait pu voir le jour sans la participation de près de 430 bénéficiaires, essentiellement des agriculteurs.



L'effort s'est porté sur la réalisation d'aménagements anti-érosifs (78%) pour limiter le ruissellement et l'érosion des sols.

Fort de cette dynamique, le SMGBO s'est engagé dans un second programme Breizh Bocage (2015-2020), et a profité de l'année 2014 pour faire le bilan du premier programme et définir une stratégie territoriale bocagère pour la période 2015-2020.

Pour ce faire, le SMGBO a choisi une démarche ascendante, en consultant et en se concertant avec les acteurs présents sur le territoire. Ainsi, les bénéficiaires du premier programme, les collectivités, la Chambre d'Agriculture du Morbihan, les réseaux de développement agricole et les acteurs de la filière bois ont été rencontrés afin de déterminer les attentes de chacun pour le territoire.



Démonstration de taille de formation à destination des agriculteurs

Pour maintenir la dynamique de plantation sur son territoire, le syndicat propose de réaliser des diagnostics-actions à l'échelle des exploitations agricoles pour déterminer un projet de plantations. Les collectivités pourront être accompagnées dans leur inventaire bocager et leur commission communale « bocage ». Enfin, des actions de sensibilisation et d'information pourront être proposées aux agriculteurs pour une meilleure appropriation de leurs linéaires bocagers.

## En Bref

**D'avril à juin, le SMGBO en partenariat avec Plum'fm a animé des chroniques sur l'eau dans le cadre de la consultation sur le SDAGE.**

Retrouvez les chroniques en cliquant ici →



**Le 6 juin, le SMGBO a organisé une soirée observation de l'engoulevent d'Europe, oiseau crépusculaire emblématique présent sur la site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz.**

**Le 12 juin, le SMGBO présentait sa stratégie territoriale bocagère** devant un comité de pilotage composé d'élus, des services de l'Etat et d'associations. La stratégie ayant été validée, le nouveau programme Breizh bocage (2015-2020) peut être lancé.

**Le 25 juin, visite de la commune de Locmariaquer organisée par le SMGBO pour les agents et élus des communes du territoire.** 24 personnes sont venues visiter et apprécier les initiatives de la commune en zéro phyto.

**Le 30 juin, visite de la commune de Guipel en zéro phyto pour 22 agents et élus des communes du SMGBO.**

**Le 8 juillet, sortie Nature « libellules de la vallée de l'Arz ».** Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, le SMGBO organisait une sortie Nature à Rochefort-en-terre en partenariat avec Bretagne vivante.

## Agenda

**Le 18 août, sortie Nature « Flore et papillons de la vallée de l'Arz ».** Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, le SMGBO organise une sortie Nature à Rochefort-en-terre en partenariat avec Bretagne vivante. Sortie gratuite. Renseignements et Inscriptions au 02.97.66.92.76.

**Le 28 août, Soirée chauves souris à Pluherlin.** A l'occasion de la 19ème nuit internationale de la chauves-souris et dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, le SMGBO organise une soirée découverte des chauves-souris de la vallée de l'Arz à Pluherlin. Conférence et sortie gratuites. Sans réservation, renseignements au 02.97.66.92.76.

**Le 7 septembre, le SMGBO organise une 1/2 journée d'échange sur la commune de St Nolff en zéro phyto depuis plusieurs années.** Renseignements et Inscriptions au SMGBO: 02.97.73.36.49

**Le 13 septembre, le SMGBO organise sa « Fête de l'eau » sur le site du Vauvert à Comblessac (35).**



Petits et grands, venez découvrir la biodiversité qui nous entoure et comprendre les enjeux de la ressource en eau au travers d'expositions, d'activités et d'animations simples et pédagogiques.

Retrouvez le programme de la journée

en cliquant ici → 

**Entrée gratuite – Venez nombreux!**